

112^e Congrès du Parti Radical
10 mars 2012 – Paris

Le **MANIFESTE** du
Parti Radical
2012

*Pour répondre à la crise et armer la France
face aux défis du XXI^e siècle*

**INDEPENDANCE
ET EXIGENCES**



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, Fraternité

LE MANIFESTE
du PARTI RADICAL
2012

*Pour répondre à la crise
et armer la France face aux défis
du XXI^e siècle*

112^e Congrès du Parti Radical
10 mars 2012 - Paris

Introduction

Nous sommes face à une crise d'une extrême gravité, au terme d'un cycle trentenaire qui a vu bien des évolutions heureuses mais aussi, à l'évidence, la crise du modèle occidental : perte de compétitivité, dérégulation financière, recul de l'Etat, déficits publics quasi généralisés entraînant une crise de la dette souveraine.

La France n'échappe pas à cette réalité, aggravée par un décrochage lui aussi trentenaire, lent mais inexorable : formation et qualification de notre jeunesse, logement, emploi notamment industriel, aggravation des inégalités et manque de maîtrise des comptes publics.

Nous n'avons pas su adapter notre mode de gouvernance à la nouvelle réalité française. Notre génération a une responsabilité : prendre des mesures exceptionnelles, accepter les remises en cause pour ne pas transférer à nos enfants l'ensemble des déficits de toute nature que nous avons accumulés.

Progressivement, nous avons substitué à l'économie réelle une économie virtuelle. En même temps, nous avons laissé s'évanouir notre puissance industrielle au profit de la financiarisation de notre économie. Nous avons regardé s'installer un modèle profondément inégalitaire, une République des privilèges dans laquelle la richesse provient essentiellement de l'héritage du patrimoine immobilier et de la spéculation.

La notion de « communauté de destin » pourtant au cœur du pacte républicain a dû céder la place à la somme des intérêts individuels.

Sous l'influence des théories ultra libérales, l'Europe s'est engagée dans une dérégulation générale et systématique. « L'Europe des marchands » l'a progressivement emporté sur « l'Europe des investisseurs ».

On peut se demander comment un continent aussi cultivé et informé que le continent européen, qui a vécu et surmonté des guerres épouvantables et représentait au début du XX^e siècle près de 30% de la richesse mondiale, a pu perdre à ce point la maîtrise de son destin.

Cette situation absolument inédite dans l'histoire est à l'origine d'une double rupture.

La première est morale. Alors qu'une toute petite élite parvenait à tirer profit de la mondialisation libérale, la grande majorité des peuples devait faire face au déclassement, à un chômage structurel de masse, à une perte réelle de pouvoir d'achat.

La seconde rupture est de nature plus conceptuelle. La liberté de commerce et d'entreprendre a toujours été considérée comme le prolongement naturel de la liberté d'opinion et de la démocratie. Avec la crise et ses outrances, c'est le pacte démocratique qui est rompu.

La question n'est donc pas de choisir entre la droite et la gauche, mais entre le sursaut ou le déclin.

Nous sommes dans une période de mutation rare dans l'histoire de l'humanité. Dans de telles périodes, il nous faut revenir sur les valeurs ; et pour nous Radicaux, ces valeurs sont la République, l'humanisme, la laïcité, la solidarité,

le respect de l'autre, le refus de toute discrimination, les majorités de projet. C'est dans ces périodes qu'il faut fédérer la Nation autour de quelques grandes priorités. Et c'est dans ces périodes qu'il faut changer nos manières d'agir et sortir des méthodes de gouvernance traditionnelle pour aller vers des modes d'action nouveaux, fédérateurs, partagés et collectifs.

Au moment où s'ouvre le débat sur l'avenir de notre pays, nous avons besoin de regarder la réalité du monde qui nous entoure et dans lequel s'inscrivent notre destin, nos modes de production et de consommation, nos mœurs et les évolutions majeures de la société française.

Nous devons faire un diagnostic lucide et redéfinir nos stratégies dans un environnement qui a changé, qu'il s'agisse des valeurs que nous souhaitons défendre au niveau international ou des actions qui ne dépendent que de nous-mêmes.

Nous avons parfaitement les moyens de mettre en place une stratégie globale et ambitieuse de réorganisation et de mobilisation des acteurs publics afin de retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi.

La France a d'immenses atouts, et plus que jamais l'action publique est nécessaire.

Il n'y a plus une minute à perdre.

Il y a urgence.

Jean-Louis Borloo
Président du Parti Radical

Sommaire

Préambule

1^{re} partie : Fédérer tous les acteurs pour lancer cinq programmes d'intérêts nationaux

1. Un programme « formation professionnelle »
2. Un programme « qualification professionnelle des jeunes »
3. Un programme « logement »
4. Un programme « financement et développement des PME et ETI »
5. Un programme « éducation »

2^e partie : Maîtriser les comptes en rétablissant l'équité fiscale

1. Prendre des mesures immédiates de justice fiscale
2. L'organisation d'un « Grenelle de la fiscalité »

3^e partie : Refonder le Pacte Républicain

1. Instaurer une nouvelle gouvernance
2. Permettre une justice pour tous
3. Affirmer la laïcité et les fondamentaux républicains
4. Assurer la cohésion sociale et l'équité territoriale

4^e partie : La France en Europe et dans le Monde

1. La relance du projet européen
2. Le pari de l'Afrique, « continent frère »
3. La France, puissance méditerranéenne
4. La mer et les océans : la France avant-gardiste

Synthèse des exigences du Parti Radical

Préambule

Assumant pleinement son indépendance au sein de l'actuelle majorité, le Parti Radical a mûri puis élaboré plus de 110 propositions ayant pour objectifs de répondre à la crise et d'armer la France face aux défis du XXI^e siècle. Ce projet, travaillé au sein des commissions thématiques et des Fédérations, débattu puis finalisé, lors de la convention nationale du 4 février dernier, incarne les exigences et les attentes des Radicaux.

Ces priorités pour un nouveau quinquennat adaptent aux enjeux de notre temps, nos traditions républicaines, humanistes et universalistes. Elles sont à la fois, le fondement de notre identité, les conditions de notre engagement et notre vision de l'avenir.

1^{RE} PARTIE

Fédérer tous les acteurs pour lancer cinq programmes d'intérêts nationaux

La France se caractérise aujourd'hui par l'émiettement des responsabilités et l'éclatement des financements privés comme publics. Dans ce contexte, le Parti Radical souhaite que la méthode mise en place avec succès par Jean-Louis Borloo, dans le cadre de la rénovation urbaine puis du Plan de Cohésion Sociale et enfin du Grenelle de l' Environnement, inspire plus largement les pouvoirs publics.

Cette méthode de « résolution des contradictions » et de gestion de la complexité s'appuie sur cinq piliers ou cinq fondements : la réunion autour d'une même table de l'ensemble des acteurs concernés par une réforme, à savoir les services de l'Etat, les élus locaux, les associations et les professionnels ; la réalisation d'un diagnostic objectif, commun et partagé ; la définition de programmes d'actions, secteur par secteur, comprenant des objectifs et des sous-objectifs ; l'élaboration d'indicateurs de suivi ; l'organisation d'une évaluation régulière et paritaire.

Ce processus permet non seulement d'associer la société civile en amont de la prise de décision, mais également d'aborder tous les sujets liés à une même problématique, de façon totalement transversale.

S'appuyant sur cette méthode, le Parti Radical propose de lancer cinq grands programmes d'intérêts nationaux. Il appartiendra à l'Etat de fédérer les acteurs afin de définir, ensemble, les objectifs à atteindre et les actions à mener. Tous les ans, les résultats de chacun de ces programmes seront présentés devant le Parlement.

1. Un programme « formation professionnelle »

réunissant les Régions, les entreprises, les syndicats, les organismes de collecte ainsi que les chambres de commerce, et centré, en priorité, sur les métiers de la croissance verte.

La première richesse d'un pays, ce sont ses ressources humaines. Or l'emploi reste une préoccupation constante de millions de français. C'est notamment le cas de tous ceux qui subissent le chômage, et qui souhaitent avoir une deuxième chance pour rebondir. L'ouverture du grand chantier de la formation professionnelle, en concertation avec l'ensemble des acteurs, permettra une mobilisation maximale et efficace des dispositifs de réinsertion professionnelle.

FOCUS

Parmi les idées proposées par le Parti Radical dans le programme « formation professionnelle » : la **généralisation du Contrat de Transition professionnelle**.

Créé dans le cadre du plan de Cohésion sociale de Jean-Louis Borloo, les Contrats de Transition Professionnelle permettent de garantir à chaque chômeur qui suit une formation une rémunération égale à ce qu'il touchait en activité.

Grâce à cet outil déjà expérimenté avec succès dans un certain nombre de régions françaises, le chômage n'est plus cette période d'inactivité qui s'apparente bien vite à une fin de non-retour, mais une véritable période de transition au cours de laquelle l'individu peut bénéficier d'une formation adaptée à ses compétences afin de trouver un emploi dans un secteur plus porteur.

2. Un programme « qualification professionnelle des jeunes »

ayant pour objectif : un million d'apprentis et d'étudiants en alternance dans le secteur privé ; entre 150 000 et 300 000 au sein des trois fonctions publiques.

Pour favoriser l'accès à l'emploi, il est indispensable de transformer le modèle français entre l'école et l'emploi. La formation en alternance constitue, grâce aux contrats de professionnalisation, et plus spécifiquement pour les jeunes, grâce aux contrats d'apprentissage, l'un des outils les plus performants

pour garantir un accès à la qualification : dans le secteur privé, l'effort conjugué de l'ensemble des acteurs - Etat, entreprises, conseils régionaux, chambres consulaires - s'est soldé par un essor satisfaisant des formations et recrutements. Il nous semble donc primordial d'accroître le nombre d'apprentis et d'étudiants en alternance dans le secteur privé, en insistant sur les entreprises de plus de 250 salariés, en retard dans ce domaine, ainsi qu'en renforçant les dispositifs de l'alternance dans le secteur public, en vertu des conclusions du rapport Hénart (Rapport sur le développement des formations en alternance dans le secteur public - octobre 2009) qui souligne son développement trop modeste.

3. Un programme « logement »

prévoyant, notamment la mise en place d'une garantie universelle contre les impayés, et le lancement effectif du chantier thermique des bâtiments.

Le logement est une entrave à l'emploi et à la mobilité professionnelle. Pour l'essentiel, le premier emploi se fait en CDD ou en intérim ; ceux-ci, comme les jeunes et les demandeurs d'emploi n'ont pas accès au parc locatif privé qui représente 6.5 millions de logements sur un total de 11 millions de logements locatifs.

Par ailleurs, la relation locataire - propriétaire est souvent difficile et peut parfois se révéler conflictuelle.

S'il y a près de deux millions de logements inoccupés en France, entre 500.000 et un million sont dans des zones tendues.

La mise en place d'une garantie universelle contre les impayés et les dégradations serait ainsi un facteur de retour à l'emploi et permettrait de remettre quasi instantanément sur le marché 500.000 logements dans les zones les plus tendues.

Il ne s'agit pas d'instaurer l'irresponsabilité, bien au contraire : un organisme géré par les partenaires sociaux fera l'interface entre le propriétaire et le locataire, et sera subrogé dans les droits du propriétaire, à charge pour lui de prendre les mesures judiciaires nécessaires à l'égard de ceux qui ne sont pas dans une difficulté ponctuelle, négociable, mais dans une réelle mauvaise foi. A l'égard des locataires qui se trouveraient dans des difficultés structurelles graves, le parc social sera sollicité.

Le logement est aussi générateur d'emplois. Un développement considérable du bâtiment est de nature à créer 400 000 emplois. Le chantier thermique du Grenelle de l'Environnement, qui a déjà fait l'objet d'un audit bâtiment par bâtiment, doit être effectivement lancé, d'autant qu'il s'agit d'un facteur d'économie extrêmement important pour la gestion des finances publiques.

A chaque cession d'un logement ou d'un bureau - 600.000 logements par an - l'amélioration thermique de deux classes doit être rendue immédiatement obligatoire.

FOCUS

Outre la **garantie universelle contre les impayés**, le Parti Radical propose, notamment :

- une **hausse de 30% en cinq ans de la production de logements dans les zones tendues** en passant un partenariat avec la famille HLM ;
- le lancement d'**opérations d'intérêt national exorbitantes du droit commun** ;
- la création d'une **agence foncière de l'Etat**, qui viendra en soutien des agences foncières régionales, lorsqu'elles existent.

4. Un programme « financement et développement des PME* et ETI** »

prévoyant la mobilisation de l'épargne de long terme, soit 30 milliards d'euros, l'organisation d'un « Grenelle » au sein de chacune des vingt grandes filières industrielles françaises et l'amplification du Grenelle de l'Environnement.

L'Etat doit veiller à l'homogénéité de son tissu économique et donner les moyens à ses entreprises de se financer. Face à la grave crise financière que nous avons connue ces dernières années et malgré les moyens investis pour le sauvetage des banques, il est difficile aujourd'hui pour nos entreprises d'accéder au crédit. Le secteur privé, par frilosité, ne joue plus le jeu du financement de l'économie locale.

* PME : Petites et Moyennes Entreprises.

** ETI : Entreprise de Taille Intermédiaire.

1. Fédérer tous les acteurs pour lancer cinq programmes d'intérêts nationaux

Tout d'abord, l'épargne de long terme, doit être réaffectée aux financements de long terme des petites, moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire (30 milliards d'euros) ; une part, à négocier, doit être obligatoirement affectée par tous les réseaux bancaires aux financements de long terme et aux prêts participatifs des entreprises moyennes françaises.

Sous la conduite des Régions, un grand plan de soutien auprès de chaque PME et ETI sera lancé en mobilisant la recherche, les universités et les 30 milliards d'euros d'épargne de long terme.

Un Grenelle de chacune des vingt grandes filières françaises doit être déclenché, réunissant tous les acteurs de chacune des filières (grandes entreprises, petites entreprises, formation professionnelle, fiscalité, collectivités, universités, distributeurs, consommateurs, Etat, chambres de commerce, chambres de métiers) afin d'examiner, point par point, tout ce qui peut débloquent telle ou telle fragilité, tout ce qui peut permettre d'amplifier les capacités de la filière. Un suivi annuel de chacun des vingt Grenelle des Filières sera présenté aux commissions compétentes des deux assemblées.

Enfin, le Grenelle de l'Environnement a posé les bases d'une croissance verte, facteur de développement pour nos entreprises (transports collectifs, gestion de l'eau et des déchets, énergies renouvelables, chantiers thermiques du bâtiment). Le Boston Consulting Group a estimé que le Grenelle de l'Environnement, s'il est parfaitement appliqué, est générateur de 500.000 emplois d'ici 2020.

Il nous faut absolument maintenir ce cap en réunissant une fois par an tous les acteurs du Grenelle de l'Environnement afin de déterminer les moyens permettant d'améliorer et d'amplifier ces politiques.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- *donner aux chambres consulaires les moyens de faciliter l'accès des PME/PMI/TPE aux marchés publics ;*
- *aider les PME, en s'inspirant de l'initiative Passeport Numérique, à adopter des processus numériques les aidant à mieux vendre et mieux exporter ;*
- **renforcer le crédit impôt recherche pour les PME**, en supprimant le bénéfice de ce dispositif pour le secteur des banques et des assurances ;
- *lancer un nouveau plan « Services à la personne » avec, comme objectif, la création de 400 000 emplois.*

5. Un programme « éducation »

mobilisant l'ensemble des acteurs - personnel éducatif, associations familiales, élus locaux, médecins - autour d'un objectif : la lutte contre le décrochage.

L'urgence éducative est un engagement sur lequel nous ne pourrons pas transiger.

Chaque enfant de la Nation devra maîtriser les savoirs fondamentaux à la fin du cycle primaire, car il est une pépite de la Nation. Par ailleurs, sans ces

savoirs fondamentaux, l'accès à l'emploi devient un véritable obstacle. Le décrochage scolaire dès le cours préparatoire est non seulement une perte pour la Nation mais aussi le principal creuset du déterminisme social.

Dès les vacances de Noël, le professeur des écoles sait quels sont les enfants qui méritent une attention toute particulière. Les causes en sont diverses (hyperactivité, facultés hors normes, dyslexie, problèmes de vue ou de santé, forme d'intelligence variées, problèmes familiaux, présence de deux langues parlées à la maison...).

Dès cet instant, le chef d'établissement enclenchera la mobilisation de toute la communauté (personnels éducatifs, orthophoniste, médecin, services sociaux, associations) pour la mettre au service de l'enfant via un soutien aux parents ou simplement par un soutien scolaire très structuré.

Chaque établissement disposera de 2000 euros par enfant détecté. Cette mobilisation sera gérée localement par un conseil de soutien comprenant les représentants de la ville, du conseil général, des établissements scolaires, des services sociaux de l'Etat, du corps médical ainsi que du tissu associatif. L'autonomie de gestion et du projet éducatif du chef d'établissement sera la norme.

Ce programme de lutte contre le décrochage scolaire s'appliquera en priorité aux 6000 écoles situées dans les zones d'éducation prioritaires. Un budget national de 200 millions d'euros sera immédiatement débloqué.

Un dispositif analogue sera mis en place dans les 874 collèges (sur 7000) et les 136 lycées situés en zone d'éducation prioritaire mais adapté à l'adolescence, c'est une priorité absolue.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- **l'apprentissage de l'anglais érigé comme deuxième langue maternelle**, car sa maîtrise est indispensable à l'accès à l'emploi, à l'information et la culture ;
- **l'ouverture des établissements 40 jours de plus par an**, en dehors du temps scolaire pour lutter contre le décrochage scolaire des élèves et l'illettrisme chez les adultes ;
- **la mise en place, à partir de la 4^{ème}, d'un tutorat individuel** pour aider l'élève et ses parents à élaborer un projet d'orientation.

2^E PARTIE

Maîtriser les comptes en rétablissant l'équité fiscale

Pour le Parti Radical, il est possible de réduire les déficits par le rétablissement de l'équité fiscale.

Les parlementaires radicaux ont déposé de nombreux amendements, permettant d'augmenter les ressources tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, la fiscalité française apparaît souvent injuste et opaque. Les Radicaux proposent une nouvelle stratégie fiscale, élaborée en deux temps.

1. Prendre des mesures immédiates de justice fiscale

Ces mesures permettraient de générer près de 30 milliards d'euros de recettes supplémentaires, sans toucher au pouvoir d'achat des plus modestes. Elles concernent essentiellement les hauts revenus, les opérations financières et les grandes entreprises. Elles sont au nombre de cinq.

► **LA FIN DE L'EXONÉRATION TOTALE DES PLUS-VALUES DE CESSIION DE HOLDINGS**

L'ancien taux était de 15% pour une recette totale de 10 milliards d'euros. Le Parti Radical propose de rétablir cet impôt, à hauteur de 10%, ce qui aurait pour effet de générer entre 5 et 7 milliards euros de recettes.

► **L'ENCADREMENT À HAUTEUR DE 30%, POUR LES ENTREPRISES, DE LA DÉDUCTIBILITÉ DES FRAIS D'ACQUISITION ET DES INTÉRÊTS D'EMPRUNTS**

Il s'agit de cibler les opérations dites de « Leveraged buy-Out » (LBO) qui consistent à faire rembourser la dette par l'entreprise achetée et qui ont, souvent, une finalité financière. Cette mesure permettrait de créer une recette supplémentaire de 4 milliards d'euros par an.

► **L'INSTAURATION D'UNE CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ DE 0,5% SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES COTÉES EN BOURSE**

L'objectif de cette contribution est de compenser les pertes liées aux opérations d'optimisation fiscale. Elle permettrait de dégager près de 10 milliards d'euros de recettes par an.

► **LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE TRANCHE D'IMPÔT SUR LE REVENU**

avec un taux de 46% pour la part supérieure à 100 000 euros de revenus par an.

► **L'INSTAURATION D'UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES**

Le Parti Radical prend acte de la création d'une taxe sur les transactions financières dans le cadre de la loi

de finances rectificative pour 2012, qui constitue un premier pas dans l'attente de sa réalisation au niveau européen.

2. L'organisation d'un « Grenelle de la fiscalité »

Pour les Radicaux, le Grenelle de la fiscalité a pour but de remettre à plat l'ensemble de la fiscalité française, en visant trois objectifs : la simplicité, la transparence et la solidarité. Parmi les mesures envisagées, le Parti Radical entend insister, en particulier, sur :

► LA MISE EN PLACE DE LA RETENUE À LA SOURCE, SI POSSIBLE AU 1^{ER} JANVIER 2013

Celle-ci permettrait de réduire le coût de collecte et de limiter les formalités administratives à la charge des contribuables. Elles'inscrirait dans le prolongement des démarches entreprises pour simplifier les déclarations de revenus. Elle aurait également pour avantages de réduire le nombre d'erreurs et les fraudes.

► LA FUSION DE LA CSG ET DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

d'ici 2015, pour créer un impôt unique, progressif et lisible. Le Parti Radical souhaite maintenir les avantages familiaux qui encouragent la natalité.

► LA RE-BUDGÉTISATION DE NICHES FISCALES

de façon à mieux évaluer leur coût. Les niches fiscales, qui s'apparentent à des « moindres recettes »

ou des « manques à gagner », sont souvent opaques et difficiles à maîtriser dans la durée.

► **LE TRANSFERT D'UNE PART SIGNIFICATIVE DES RECETTES DES COMMUNES LES PLUS RICHES VERS LES COMMUNES LES PLUS PAUVRES**

On constate des écarts importants entre les communes françaises. Les communes les plus pauvres sont, par définition, celles qui ont le plus de besoins. Inversement, les recettes perçues par les communes les plus aisées se traduisent, souvent, par des gaspillages. Pour les Radicaux, il appartient à l'Etat d'organiser une péréquation plus puissante et plus efficace afin de garantir l'équité entre les territoires.

FOCUS

*Autre proposition du Parti Radical : **verdir notre fiscalité**, en particulier la TVA, en modulant les taux en fonction de l'impact carbone des produits.*

3^E PARTIE

Refonder le Pacte Républicain

La France a changé profondément en quelques décennies. D'un pays centralisé, ethniquement homogène et à l'économie essentiellement industrielle, elle est devenue une mosaïque de cultures, de métiers et de pouvoirs.

Dans un contexte marqué par l'exacerbation des communautarismes, le creusement des inégalités entre les territoires et le sentiment d'injustice, les Radicaux estiment indispensable de refonder notre pacte républicain et de réaffirmer l'autorité républicaine.

La République est fragile. Elle nécessite d'être sans cesse réincarnée tant dans ses exigences que dans ses valeurs.

1. Instaurer une nouvelle gouvernance

Nous ne pouvons plus affronter les défis en ordre dispersé. Il est donc essentiel de créer une instance nouvelle de gouvernance publique qui permettra à l'Etat d'impulser les grandes réformes nécessaires pour renouveler notre pacte républicain.

Au-delà de la nécessaire méthode de concertation, de dialogue, d'association de tous les acteurs, la nouvelle gouvernance à laquelle nous aspirons, doit impérativement s'accompagner d'une démocratisation de nos institutions et d'un meilleur partage du pouvoir, conditions du respect de l'autorité républicaine :

► **REDONNER TOUTE SA FORCE À LA FONCTION GOUVERNEMENTALE**

Il nous faudra tout d'abord rétablir dans sa plénitude la fonction gouvernementale : le Premier ministre doit redevenir le Chef du gouvernement, conformément à l'article 21 de la Constitution.

Désormais composé d'un nombre maximal de 15 Ministres, le Gouvernement, conformément à l'article 20 de la Constitution, « *détermine et conduit la politique de la Nation* ».

Selon l'alinéa 1 de l'article 21 de la Constitution, « *le Premier ministre dirige l'action du gouvernement, il est responsable de la défense nationale, il assure l'exécution des lois, sous réserve des dispositions de l'article 13, il exerce le pouvoir réglementaire et nomme aux emplois civils et militaires* ». Aussi, conformément à ses dispositions, le Chef du gouvernement préside normalement une réunion des ministres le lundi à Matignon, préalablement au Conseil des Ministres.

Compte tenu de la stratégie prioritaire que nous assigne ce quinquennat – emploi, ré industrialisation, croissance – le Premier ministre sera également

Ministre de l'emploi et de l'économie. Quant au numéro deux du Gouvernement - ministre d'Etat en charge du développement durable -, il aura sous sa responsabilité unique l'environnement, les transports, l'urbanisme et le logement, la mer et les océans, et surtout, l'énergie.

► **ASSURER UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE :**

Afin d'assurer une meilleure représentativité, sensibilité et lisibilité de la société française et de ses courants d'opinions, une dose de proportionnelle de l'ordre de 15% au scrutin majoritaire pour les élections législatives est une impérieuse nécessité.

Permettre une meilleure représentativité de notre société, c'est aussi reconnaître l'expression du vote blanc. Un seul article suffit : « *si une enveloppe ne contient aucun bulletin, le vote est considéré comme blanc. Ces votes sont comptabilisés distinctement, ils n'entrent pas en compte dans le résultat du scrutin* ». Cette écriture prudente est une nécessité.

► **LUTTER CONTRE LA CONCENTRATION DES POUVOIRS :**

Lutter contre la concentration des pouvoirs, c'est interdire à un parlementaire ou à un responsable d'exécutif local d'exercer plus de trois mandats successifs dans les mêmes fonctions ; en ce qui concerne la seule Assemblée nationale, cela entraînerait un renouvellement immédiat de 40% des députés.

La Gouvernance doit également concerner le privé : une loi interdira à une même personne de siéger dans plus de deux conseils d'administration de grandes entreprises.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical sur la gouvernance :

- renforcer les **sanctions financières** pour les partis ne respectant pas la **parité** ;
- **diminuer de 25% le nombre de parlementaires** (430 députés et 290 sénateurs) ;
- instaurer des **débats publics d'initiative citoyenne** afin de faire valoir le droit à des débats publics aboutissant à des décisions des exécutifs nationaux et locaux).

2. Permettre une justice pour tous

Un grand pays ne doit pas avoir peur de sa justice mais s'assurer de son indépendance et de son bon fonctionnement car c'est l'un des piliers de toute démocratie.

L'insécurité se nourrit effectivement de l'impunité. Pour les Radicaux, la République doit évidemment faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de délinquance, des petites incivilités jusqu'aux crimes et délits les plus graves. Dans le même temps, le Parti Radical reste très attaché à la prévention, sous toutes ses formes.

Au-delà, il nous faut engager une vaste réflexion autour de la Justice, accusée de tous les maux. En effet, au fil des années et des polémiques, le fossé se creuse entre les politiques et les juges. Cette « passion de la querelle » conduit notre pays à se tromper de coupables, de victimes, de diagnostic et de méthode. En effet, la fonction de juger ne se résume pas au talent du magistrat, aussi brillant soit-il, mais résulte, au contraire, de toute une chaîne de compétences :

appariteurs, greffiers, greffiers en chef, assistants de justice, assesseurs. Ainsi, le problème ne semble pas venir des juges en particulier, mais du service public de la Justice, en général.

Nous avons besoin d'un « **Vendôme de la Justice** », sur le modèle du Grenelle de l'Environnement afin d'identifier les blocages et les remèdes pour détecter et réparer les maillons faibles de la chaîne judiciaire.

Par ailleurs, nous voulons mettre immédiatement en place un **service d'aide aux victimes d'urgence (SAVU)**, ainsi que le traitement des incivilités en temps réel par les délégués du procureur. Des expérimentations ont déjà eu lieu et ont produit des résultats remarquables.

Nous voulons **généraliser l'échevinage**. Celui-ci a déjà prouvé son efficacité tant en Alsace Lorraine que dans un certain nombre de départements d'Outre-mer. Il contribuera à augmenter la capacité d'action des tribunaux et à créer un échange de culture tout à fait indispensable.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- **Mettre un terme à l'extraordinaire complexité procédurale, liée à la coexistence d'une juridiction administrative aux côtés d'une juridiction judiciaire.** C'est un élément de complexification notamment en matière de fiscalité, de droit de séjour des étrangers ou bien encore de droit de l'urbanisme.
- **Mettre en place d'une Cour suprême réunissant la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, est également indispensable.**
- **Affirmer l'indépendance du Parquet :** ainsi, la nomination des membres du Parquet ne peut être à la seule discrétion du pouvoir exécutif.

3. Affirmer la laïcité et les fondamentaux républicains

- **LE PACTE RÉPUBLICAIN, C'EST AVANT TOUT LE RESPECT DES VALEURS QUI ONT FONDÉ NOTRE RÉPUBLIQUE, DONT LA PREMIÈRE D'ENTRE ELLE : LA LAÏCITÉ.**

Le Parti Radical a décidé de célébrer chaque année la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat, cette grande loi de pacification nationale qui a constitué l'acte de naissance de la République moderne. Si nous avons décidé d'instituer cet anniversaire, c'est parce que nous pensons que notre pays a besoin de renouer avec cet esprit de consensus autour de valeurs communes, au moment où celui-ci doit affronter une nouvelle crise de la modernité. Il faut généraliser cet anniversaire et instaurer le 9 décembre comme journée nationale de la laïcité.

Face aux manques de repères, la laïcité est plus que jamais à l'ordre du jour : à nous de la faire vivre concrètement. Aussi, il nous semble indispensable de créer un Haut Conseil de la laïcité, chargé notamment de conseiller les élus locaux dans l'application de la loi de 1905.

- **LE PACTE RÉPUBLICAIN, C'EST NOTRE SOCLE DU VIVRE ENSEMBLE. IL NÉCESSITE QUE CHACUN PUISSE MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX.**

L'Ecole est indissociable de la République. Elle est la matrice de l'idéal républicain, à la fois Facteur d'intégration, de progression et de socialisation. L'Ecole est la mère de tous les droits : le droit offert

par la collectivité à chaque citoyen de s'élever dans la société et de s'épanouir en ayant accès au savoir et à la culture. C'est pourquoi, il est indispensable que chaque élève maîtrise parfaitement les savoirs fondamentaux, à la fin de l'école primaire.

FOCUS

*Le Parti Radical estime que **la Culture** est un pilier du Pacte républicain, permettant l'ouverture d'esprit, la compréhension et le respect des autres. Parmi les propositions du Parti Radical : suggérer aux instances européennes de créer en France, une Université Européenne des Arts, campus pluridisciplinaire, multilingue et multiculturel, au service de l'ensemble des 27 pays de l'Union et de leurs écoles de formation artistique. Ce lieu pourrait aussi permettre d'analyser et de réformer les statuts, les régimes fiscaux et les autorisations s'appliquant aux différentes pratiques artistiques.*

► **ENFIN, LE PACTE RÉPUBLICAIN, C'EST AUSSI L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT DE CHACUNE ET DE CHACUN.**

C'est dans cet esprit républicain que nous devons envisager les nouvelles questions sociétales qui partagent notre pays. C'est dans cet esprit que nous devons considérer chaque personne vivant sur notre territoire.

C'est pourquoi nous sommes tant attachés à la situation des anciens migrants qui ont participé à l'essor économique de la France, appelés « chibanis ». Ils sont 35.000, dans des logements inadaptés, en général des foyers Sonacotra. Ils sont venus en France pour travailler et souhaitent rentrer, pour la plupart

d'entre eux, au pays. Ils n'ont pas demandé le bénéfice du regroupement familial. Cette loi de respect pour ces anciens, votée à l'unanimité du Parlement il y a maintenant 5 ans, n'a aujourd'hui toujours pas reçu de décrets d'application. La publication de ces décrets est une exigence républicaine.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- *établir pour chaque jeune français, entre son 16^e et son 30^e anniversaire, un **service civique mixte obligatoire** de 6 mois (modulable dans le temps). Introduire, au sein de ce service civique, un "volontariat d'utilité sociale", centré sur les services aux personnes âgées, intégrant une formation qualifiante ;*
- *créer un **statut de « résident permanent »** pour les étrangers présents régulièrement en France depuis 5 ans. Ce statut sera soumis à la compréhension du français et de nos institutions. Il donnera droit à une carte de séjour illimitée et au droit de vote aux élections locales. Il sera ainsi le premier pas vers une acquisition balisée et non arbitraire de la nationalité française pour ceux qui le veulent.*

4. Assurer la cohésion sociale et l'équité territoriale

- **LES POUVOIRS PUBLICS SE DOIVENT D'ASSURER LA COHÉSION SOCIALE DE NOTRE PAYS, ET VENIR EN AIDE AUX PLUS DÉMUNIS. LA RÉPUBLIQUE, C'EST À LA FOIS PRÉVENIR LES DÉSESPÉRANCES ET DONNER UNE NOUVELLE CHANCE, UNE FORME DE NOUVEAU DÉPART.**

Un problème nous semble essentiel : celui du **surendettement des ménages**. Il s'agit pour les

familles concernées d'une spirale infernale dont on ne peut pas sortir.

Combien de ménages en détresse, combien de vies privées, combien de gestes irréparables seront nécessaires pour qu'enfin on prenne la mesure de ce phénomène. Si on n'y prend pas garde, ce seront plus de trois millions de ménages qui seront frappés par le surendettement à la fin 2012. Nous atteignons un rythme de 220.000 nouvelles familles par an frappées par une procédure. Aujourd'hui, ce sont ainsi plus d'un million et demi de personnes qui n'ont pas de perspectives réelles de sortie.

Cette situation est inacceptable. Aussi, nous exigeons la mise en place du fichier positif, listant l'ensemble des Français souscripteurs d'un crédit à la consommation (et non plus seulement ceux ayant eu un incident de remboursement) : c'est en effet la seule façon en amont d'éviter le surendettement des ménages. En l'état, seuls la France et le Danemark n'ont pas un tel dispositif. Pour ce dernier pays, on notera qu'une réflexion est lancée et en voie d'aboutir. Face à des familles brisées, face à un montant de surendettement moyen de 45 000 euros en France contre 15.000 euros en Belgique, il nous faut mettre en place ce fichier positif.

En outre, il est indispensable de réviser la loi, dite de rétablissement personnel qui ne concerne, en 2010, que 48.000 sur 219.000 dossiers de surendettement. Il nous faut donc étendre et généraliser la loi sur la faillite civile instaurée en Alsace. Toutes les familles surendettées de bonne foi seraient amnistiées de

toutes les créances fiscales et sociales ainsi que de tous les intérêts et pénalités de nature contractuelle.

Ainsi, la réforme de la loi sur le redressement personnel étendue à la faillite civile permettrait d'effacer les dettes de débiteurs de bonne foi.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- **mettre en place un tarif progressif pour les consommations énergétiques** en prévoyant un tarif social de base et un socle de consommation minimum ;
- **créer une plate-forme de coordination de toutes les associations dédiées à la défense des femmes en détresse** permettant l'échange d'information et l'élaboration d'un programme commun d'actions de proximité sur le terrain ;
- **créer un dispositif de "local commercial à loyer modéré" pour les activités relevant de l'économie sociale et solidaire.**

► LA RÉPUBLIQUE, C'EST AUSSI L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

La rénovation urbaine joue à cet égard un rôle majeur. C'est pourquoi, nous souhaitons le lancement d'un **2^e Plan de Rénovation urbaine**.

La loi du 1^{er} août 2003 engageait le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) et la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Cette loi a changé radicalement la vie de près de 500 quartiers et de 4 millions d'habitants.

Dans ces quartiers - où 300 écoles ont été bâties, où 100.000 logements ont été construits, autant de

démolis sur un programme global qui s'achèvera à plus de 200.000 - la vie a d'ores et déjà changé. L'échec scolaire, tout comme la délinquance, sont en forte diminution. La rénovation urbaine, c'est aussi un formidable levier pour l'emploi, d'abord en matière d'insertion avec plus de 30 000 bénéficiaires - dont 20 000 aujourd'hui en situation d'emploi durable, mais aussi avec la présence, en 2011, de 500 000 personnes sur l'ensemble des chantiers de rénovation urbaine.

Il faut un deuxième plan : 20 milliards d'euros pour achever totalement la métamorphose de ce qui restera le chantier du siècle dans notre pays.

Ce programme, financé sur la même clé de répartition que le premier plan de rénovation urbaine, ne modifiera pas les comptes publics de l'Etat.

En complément, il nous faut un programme de soutien éducatif et d'emplois fléchés automatiquement pour 150.000 jeunes, ces emplois seront répartis entre l'apprentissage dans le privé et les trois fonctions publiques ; ces 150 000 emplois seront exonérés totalement de charges.

Pour ceux qui découvrent ces quartiers aujourd'hui mais ne les connaissaient pas il y a 10 ans, il convient de préciser que nous sommes passés tout près d'une véritable guerre civile. Le succès est en marche, mais ce deuxième plan de rénovation urbaine est une obligation républicaine.

Autre priorité pour le Parti Radical : il nous faut définir une **nouvelle ambition nationale pour**

l'Agriculture et la Ruralité, adaptée aux enjeux environnementaux et alimentaires. Le monde agricole a un rôle essentiel en termes d'aménagement du territoire, de développement économique, social et environnemental. C'est pourquoi, le Parti Radical propose de créer une **Agence Nationale de Revitalisation Agricole et Rurale** sur le modèle de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, financée par une « agri taxe » de 1 centime sur chaque produit agro-alimentaire vendu en France.

FOCUS

Parmi les autres propositions du Parti Radical :

- définir un **bouquet de services minimum** destinés à être proposés en ligne par les collectivités avec un même niveau de service ;
- développer autour d'un ou plusieurs médecins un concept attractif – notamment fiscal – de **maisons de santé**, afin de lutter contre les déserts médicaux.

► **ENFIN, LA RÉPUBLIQUE SE DOIT DE METTRE AU PREMIER PLAN NOS DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

Ils sont une force de notre pays puisqu'ils nous permettent d'être la deuxième zone économique du monde, c'est-à-dire en fait la deuxième zone maritime du monde. Par ailleurs, nos territoires d'Outre Mer sont les éléments avancés de la protection de la biodiversité.

Nous voulons que soit mis en place dès l'été 2012, un **plan d'autonomie énergétique de l'Outre Mer**

reposant à la fois sur le soleil, la biomasse, l'énergie maritime et le vent. C'est un sujet absolument vital pour l'Outre Mer. L'objectif de 50% d'autonomie énergétique en 2020, puis celui de 75% en 2030 sont parfaitement atteignables.

4^E PARTIE

La France en Europe et dans le Monde

La France défend, depuis la Révolution, des valeurs humanistes et universalistes qui ont vocation à être partagées avec le reste du monde. Pour les Radicaux, la France doit renouer d'urgence avec ses quatre grandes « traditions » : sa tradition européenne, sa tradition méditerranéenne, sa tradition africaine et sa tradition maritime.

1. La relance du projet européen

Le Parti Radical a toujours manifesté un attachement profond et ancien à la construction européenne. « Plus vieux parti de France », le Parti Radical est également le « plus vieux parti europhile de France ». Ainsi, pour les Radicaux, l'avenir de la France est indissociable de celui de l'Union européenne. C'est sur la base de ce constat, qu'ils souhaitent défendre trois convictions.

D'abord, l'Europe ne doit plus être un projet subi mais voulu, c'est-à-dire, populaire, politique et

partagé. Ceci implique de revoir en profondeur les méthodes et les procédures qui ont accompagné la construction européenne, en partant des besoins pour parvenir aux fins, et en associant le plus largement possible les différentes composantes de la société civile. L'objectif est de faire en sorte que l'Europe s'adresse davantage aux citoyens et un peu moins aux seuls acteurs économiques.

Ensuite, l'Europe est l'échelon territorial le plus pertinent pour répondre aux grands défis de ce début de 21^e siècle : le défi alimentaire, le défi industriel et technologique, le défi écologique et énergétique. L'objectif consiste désormais à transformer cette évidence historique ou stratégique ressentie par certains, en évidence politique et démocratique partagée par tous.

Enfin, face à la plus grande crise économique de l'après guerre, l'Europe doit devenir un modèle de capitalisme industriel, régulé, et sobre en carbone. Il s'agit donc d'inverser durablement la tendance actuelle fondée sur la dérégulation et le laisser-faire, qui conduit l'Europe à se faire concurrence à elle-même plutôt que d'unir ses forces pour résister à la concurrence internationale. Le marché est un outil, un moyen au service de la compétitivité et non une fin en soi.

L'Europe doit donc tirer les leçons de la crise économique et financière et sortir des malentendus. Pour les Radicaux, cela passe par la négociation d'un « nouveau pacte européen » fondé sur cinq priorités.

► **LA CONSTITUTION D'UNE EUROPE POLITIQUE
AUTOUR DE SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCES**

répondant à des intérêts communs : la régulation financière des marchés (à cet égard, les Radicaux plaident pour l'interdiction des ventes à découvert en Europe), les infrastructures de transport, l'énergie, le climat, la compétitivité et la recherche européenne, l'agriculture, la mise en place de financements innovants, tels que la taxe sur les transactions financières et la taxe carbone aux frontières.

► **LA CRÉATION D'UN GROUPE PIONNIER FAVORABLE
À UNE EUROPE DE LA DÉFENSE**

Certains Etats, comme la France, le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Italie, réunis ou représentés au sein de conglomérats industriels, souhaiteraient renforcer leur coopération en matière militaire. Pour les Radicaux, il est possible de jeter les bases d'une Europe de la Défense en s'appuyant sur des pays volontaires quitte, ensuite, à l'étendre à d'autres candidats.

► **LA TRANSFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA CONCURRENCE EN DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COMPÉTITIVITÉ**

dont le but serait de constituer des groupes industriels de taille mondiale, capables de rivaliser avec leurs concurrents américains et chinois.

► **LE RETOUR AU PRINCIPE ORIGINEL DE SCHENGEN**

à savoir la libre circulation des européens et non des personnes résidant en Europe.

► **L’AFFIRMATION DE LA BANQUE CENTRALE
EUROPÉENNE (BCE) EN TANT QUE BANQUE CENTRALE**

en dernier ressort, après l’adoption, par chaque pays européen, d’une « règle d’or ». La mission de la BCE ne peut pas se limiter à la lutte contre l’inflation mais doit s’étendre à la défense de l’emploi et de la compétitivité européenne.

2. Le pari de l’Afrique, « continent frère »

Le continent africain enregistre, aujourd’hui, une croissance moyenne de 7% alors que son taux d’accès à l’énergie n’est que de 23%.

Pour les Radicaux, l’Afrique peut devenir, à terme, le premier relais de croissance de l’Europe, à condition, bien sûr, de nouer, dès maintenant, un nouveau partenariat sur la base du « plan justice-climat », élaboré et défendu par Jean-Louis Borloo, en 2010. En effet, avec près de 20% des ressources éoliennes mondiales, un ensoleillement supérieur à 2100 kWh/m² sur plus de 47% de son territoire, et des réserves hydrographiques importantes dans les bassins du Congo, du Zambèze et du Nil, l’Afrique dispose des capacités suffisantes pour devenir, à terme, le premier continent totalement autonome sur le plan énergétique grâce aux énergies renouvelables. L’initiative « énergie pour l’Afrique » a justement pour but de répertorier et de financer, pays par pays, des projets concrets : remplacement des groupes électrogènes fonctionnant au diesel par des groupes fonctionnant à l’énergie solaire dans les pays du Sahel, expérimentation de mini turbines

hydroélectriques au Cameroun, développement de projets de cogénération à partir de bagasse au Kenya, rénovation et extension des barrages du site d'Inga en République démocratique du Congo... Cette initiative, défendue par la France, repose sur une idée simple : l'accès à l'énergie est une condition indispensable au développement économique.

FOCUS

*Le Parti Radical est attaché à la promotion de la francophonie : il propose, notamment, d'organiser les 1^{res} assises de la **Francophonie** afin d'aborder tous les sujets (éducation/ instruction, place du français dans les entreprises, dans la publicité, dans la communication, dans les sciences et les nouvelles technologies...) avec tous les acteurs concernés.*

3. La France, puissance méditerranéenne

Le Parti Radical a soutenu le projet d'Union pour la Méditerranée dès son lancement en juillet 2007, car il y voyait un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique. Faute de volonté politique, l'Union marque aujourd'hui le pas.

Pour relancer la coopération entre les rives de la Méditerranée, les Radicaux proposent de s'inspirer de la méthode des « Pères fondateurs » de l'Europe, à savoir : la détermination de projets et d'objectifs communs dans des secteurs stratégiques, tels que la dépollution de la mer Méditerranée, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la lutte contre les

navires « poubelles » et les dégazages sauvages, la pêche durable, la ville durable.

4. La mer et les océans : la France avant-gardiste

Plus généralement la France, avec l'Europe ou avec les pays sud européens, doit avoir, en axe majeur, la stratégie suivante : la mer et les océans représentent 70% de la planète, c'est ainsi notre plus grande ressource énergétique, nutritionnelle et médicale. Indiscutablement, le respect des océans et la conquête de ces richesses doivent être les axes majeurs de l'humanité dans les 25 années qui viennent. Aucun pays n'a réellement d'avance technologique dans ce domaine, à part peut-être la France par sa tradition.

Synthèse des exigences du Parti Radical pour répondre à la crise et armer la France face aux défis du XXI^e siècle

1^{re} partie : Fédérer tous les acteurs pour lancer cinq programmes d'intérêts nationaux :

- ▶ Un programme « formation professionnelle », réunissant les Régions, les entreprises, les syndicats, les organismes de collecte et les chambres de commerce, et centré, en priorité, sur les métiers de la croissance verte.
- ▶ Un programme « qualification professionnelle des jeunes » ayant pour objectif : un million d'apprentis et d'étudiants en alternance dans le secteur privé ; entre 150 000 et 300 000 au sein des trois fonctions publiques.
- ▶ Un programme « logement » prévoyant, notamment :
 - une hausse de 30% en cinq ans de la production de logements dans les zones tendues ;
 - le lancement d'opérations d'intérêt national exorbitantes du droit commun ;
 - la création d'une agence foncière de l'Etat ;
 - la mise en place d'une garantie universelle contre les impayés ;
 - la relance du chantier « thermique » du Grenelle de l'Environnement.
- ▶ Un programme « financement et développement des PME et ETI » prévoyant, notamment :
 - la mobilisation de l'épargne de long terme, soit 30 milliards d'euros ;

- l'organisation d'un « Grenelle » au sein de chacune des vingt grandes filières industrielles françaises ;
 - l'amplification du Grenelle de l'Environnement.
- Un programme « éducation » mobilisant l'ensemble des acteurs – personnel éducatif, associations familiales, élus locaux, médecins – autour d'un objectif : la lutte contre le décrochage. Dès les vacances de Noël, les instituteurs signaleront les enfants en difficultés. Chaque établissement bénéficiera d'une aide de 2000 euros par élève détecté. L'accompagnement sera assuré par un « conseil de soutien » associant l'ensemble des acteurs.

2^e partie : Maîtriser les comptes en rétablissant l'équité fiscale

- L'organisation d'un « Grenelle de la fiscalité », autour de trois objectifs :
- le transfert d'une partie des ressources des collectivités les plus riches vers les collectivités les plus pauvres ;
 - la suppression des niches fiscales favorisant uniquement les grands groupes (par exemple : fiscalisation des LBO sur le modèle allemand) ;
 - la convergence de la fiscalité du travail et de celle du capital.
- L'assainissement des secteurs bancaires et financiers grâce, notamment :
- à l'interdiction des activités spéculatives pour le compte propre des banques,
 - à la séparation des activités de dépôt et des activités de spéculation ;
 - à l'interdiction de toute transaction avec les paradis fiscaux et avec les pays considérés comme non coopératifs.

3^e partie : Refonder le Pacte Républicain

- ▶ La création d'un Haut conseil de la laïcité, chargé de conseiller les élus locaux dans l'application de la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'Etat.
- ▶ L'organisation, dès l'été 2012, d'un « Vendôme de la Justice », ayant notamment pour objectifs :
 - de mettre fin à la dualité de juridictions dans des domaines tels que l'urbanisme, la fiscalité ou les reconduites à la frontière ;
 - la généralisation de l'échevinage ;
 - la généralisation des « services d'aide aux victimes d'urgence » (SAVU).
- ▶ La garantie que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire et bénéficiera d'un enseignement en anglais le plus tôt possible au cours de sa scolarité.
- ▶ La prévention du surendettement :
 - par la mise en place d'un fichier « positif », répertoriant les Français souscripteurs d'un crédit à la consommation ;
 - par la généralisation de la « faillite civile » à tous les débiteurs de bonne foi.
- ▶ Le lancement d'un deuxième plan de rénovation urbaine (PNRU2), d'un montant de 20 milliards d'euros, et financé suivant la même clef de répartition que le précédent.
- ▶ La mise en place, dès l'été 2012, d'un plan d'autonomie énergétique de l'Outre-mer, fondé sur l'exploitation de l'énergie solaire, de la biomasse, et des énergies marines et du vent, avec, comme objectifs : 50% d'autonomie d'ici 2020, 75% en 2030.

4^e partie : La France en Europe et dans le monde

- ▶ La constitution d'une Europe politique centrée sur sept domaines de compétences :
 - la régulation financière des marchés (par exemple : l'interdiction des ventes à découvert),
 - les infrastructures de transport,
 - l'énergie,
 - la lutte contre le changement climatique,
 - la compétitivité et la recherche,
 - l'agriculture,
 - la mise en place de financements innovants telles que le taxe carbone aux frontières ou que la taxe sur les transactions financières.

- ▶ La création d'un groupe d'Etats pionniers, favorables à la mise en place d'une Europe de la défense.

- ▶ La transformation de la direction générale de la concurrence en direction générale de la compétitivité européenne.

- ▶ La transformation de la Banque Centrale Européenne en véritable banque centrale, après l'adoption, par chaque Etat membre de la zone euro, de la règle d'or.

- ▶ La construction d'un véritable partenariat économique, scientifique, artistique et culturel avec l'Afrique.

- ▶ La relance de l'Union pour la Méditerranée.

**INDEPENDANCE
ET EXIGENCES**

Le **MANIFESTE** du **Parti Radical** **2012**

*Pour répondre à la crise et armer la France
face aux défis du XXI^e siècle*

« Le Parti Radical a mûri puis élaboré depuis plusieurs mois ce Manifeste pour répondre à la crise et armer la France face aux défis du 21^e siècle.

Ce Manifeste - d'abord travaillé au sein des commissions thématiques, des Fédérations et avec l'aide des Secrétaires Nationaux - a été débattu, finalisé et synthétisé, lors d'une Convention Nationale du Parti en février 2012.

Ce Manifeste, c'est celui de tous les Radicaux, c'est l'expression des chantiers prioritaires pour l'avenir de notre pays, qui reflètent le fondement de leur identité, les conditions de leur engagement et leur vision de l'avenir. »



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, Fraternité

1, place de Valois
75001 PARIS
Tél. 01 42 61 02 02
www.partiradical.net
radical@partiradical.net